

**Coordonnées**

Téléphone : 06 48 01 79 75
e-mail : ttable.seyssins@gmail.com
Site : www.ttseyssinois.fr
Facebook : www.facebook.com/Ttable.Seyssins

**FICHE INSCRIPTION
Saison 2024 / 2025
Jeunes (2006 et après)****Cadre réservé au TTS**

Date d'adhésion
...../...../.....

Joueur

NOM :

Prénom

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Sexe :

N° Licence (pour les personnes déjà licenciées FFTT) :

Tuteur légal

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Profession (facultatif)

Tél. :

Mail contact 1 :

Mail contact 2 :

Adhésion et mode de règlement

PRATIQUE RETENUE	MODE DE REGLEMENT
<input type="checkbox"/> Baby' Ping (2017 et après) - 125 €	<input type="checkbox"/> Chèques (3 maxi 1 ^{er} Oct-Nov-Déc 2024)
<input type="checkbox"/> Jeunes (2006 à 2016) - 185 €	<input type="checkbox"/> Espèces
	<input type="checkbox"/> Virement
	<input type="checkbox"/> Carte Pass'Région (Lycées)
	<input type="checkbox"/> Carte Tattoo (Collège) – Montant choisi (maxi 60€) :€
	<input type="checkbox"/> Pass'Sport 2024/2025 (Gouvernement)
	<input type="checkbox"/> Chèques Vacances ANCV 2024
	<input type="checkbox"/> Réduction famille – 20 € (par adhésion à partir du 2 ^{ème} licencié)*
	<input type="checkbox"/> Réduction étudiant – 15 € (sur présentation de la carte étudiant)*
	<input type="checkbox"/> Autre réduction (sur décision du CODIR)

*Réductions non cumulables, la plus avantageuse est prise en compte

 Tee-Shirt TTS - 7 €

Taille : _____

 Polo TTS Compétition – 30 € (obligatoire pour Championnat par équipe et compétitions individuelles)

Taille : _____

 Short TTS Compétition – 25 € (obligatoire pour Championnat par équipe et compétitions individuelles)

Taille : _____

TOTAL DÙ

Pièces à fournir

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Le questionnaire médical réf. FFTT 24-10-2 auquel j'ai répondu négativement à toutes les questions

Ou

- Certificat médical d'aptitude à "la pratique du Tennis de Table, y compris en compétition" de moins d'1 an à la date de prise de licence si j'ai répondu négativement à au moins une question du questionnaire médical.
- Photocopie de la carte Pass'Région, si éligible (recto-verso)
- Numéro de la carte TATTOO :

Messagerie électronique

Nous vous invitons à nous fournir une adresse électronique. Vous serez ainsi régulièrement informés sur la vie du club. N'oubliez pas de consulter votre messagerie (au moins une fois/semaine). Sur simple demande, nous pouvons vous enlever de la liste.

Droits à l'image

En adhérant au club, des photos vous concernant, individuelles ou groupées, prises dans le cadre de l'activité du club (compétitions, stages, entraînements,...), peuvent être mises en ligne sur le site web du club www.ttseyssinois.fr), dans la presse écrite (journaux, bulletins municipaux...), ou sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/Ttable.Seyssins>) , ou sur notre page Instagram [ttseyssinois](https://www.instagram.com/ttseyssinois).

- J'accepte le droit à l'image
- Je refuse le droit à l'image

Assurance

Chaque licencié est couvert par le contrat d'assurance de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) consultable sur le site www.fft.com. Toutefois, des garanties complémentaires optionnelles sont proposées par l'assureur fédéral. Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site de la FFTT à la rubrique "FFTT-Le Contrat d'Assurance".

Pour tout accident, dû à la pratique du tennis de table, le licencié devra faire la déclaration munie d'un certificat médical descriptif de la blessure, auprès du club, dans les 3 jours suivant l'accident.

Autorisation parentale

Le représentant légal autorise l'enfant mineur à prendre place dans un véhicule de l'association ou une voiture particulière pour effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisir dans la saison. Il permet également aux responsables du club de lui donner, en cas de besoin, les soins médicaux nécessaires et faire procéder à une éventuelle hospitalisation.

- Autorise
- N'autorise pas

Le représentant légal précise si l'enfant mineur a l'autorisation de quitter la salle de tennis de table de Beauvallet seul, à la suite des entraînements et/ou compétitions s'y déroulant.

- Autorise
- N'autorise pas

Compétitions individuelles non incluses dans l'adhésion (Liste, dates, lieux et tarifs fournis en début de saison)

Date

Signature du Joueur

Signature du représentant légal